

Fractures sociales, fractures spatiales, Processus métropolitains et logiques périphériques.

Séminaire « Analyse et politique de la ville » 2015¹

Au début de l'année 2015, les médias ont fait une large place aux propos du Premier Ministre qui dénonçait l'existence dans nos villes d'un « apartheid territorial, social et ethnique ». Ces propos ont braqué les projecteurs sur l'accroissement des disparités sociales et ses conséquences sur la ségrégation sociale qui caractérise la plupart des grandes villes françaises.

Dans le même temps, plusieurs publications ont mis en évidence l'accentuation des disparités de revenus et l'écart croissant entre les plus riches et les plus pauvres, d'autres analystes soulignant le « sentiment de déclasserment des classes moyennes ».

Pour éclairer ces questions qui sont au cœur des débats électoraux du moment, mais figurent également en bonne place dans les réflexions des professionnels de l'aménagement, l'IAU Île-de-France a choisi, à l'occasion du lancement de son nouveau séminaire conduit en partenariat avec l'École Normale Supérieure, de revenir sur ces sujets lors de deux ateliers.

Atelier n°1 - Classes moyennes et disparités sociales en 2015 (1^{er} avril 2015)

Le premier de ces deux ateliers devait permettre de camper le décor, d'apprécier les dynamiques les plus récentes, l'ampleur des écarts de revenu entre riches et pauvres, le sens des évolutions mais également la perception que les uns et les autres peuvent en avoir.

Pour cela, le propos était organisé autour de la notion de « classe moyenne » à laquelle il est souvent fait référence, sorte de boussole de la situation socio-économique pour de nombreux commentateurs. Assiste-t-on à un « déclasserment » de cette classe moyenne, signe d'une dégradation des conditions de vie frappant le plus grand nombre ? A une précarisation d'une fraction croissante de la population alors qu'une minorité accapare les fruits de la croissance ?

1. Repères sur les disparités sociales et leurs évolutions en Île-de-France

Mariette Sagot² retrace tout d'abord les diverses façons de caractériser les classes moyennes³, avant de camper la situation des disparités sociales en Île-de-France.

Son exposé fait ressortir les enseignements suivants :

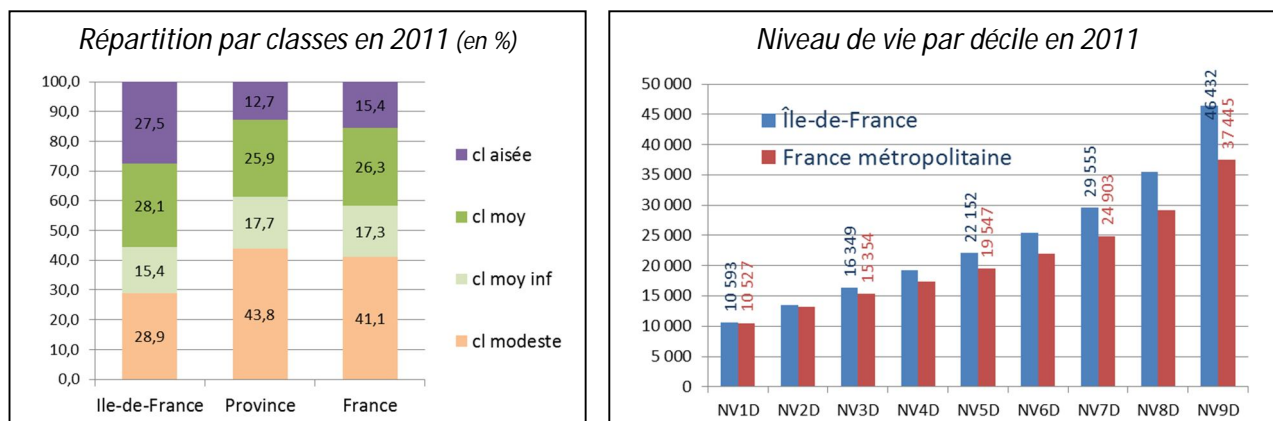
- Au cours de la dernière décennie, **on ne constate pas de décrochage des classes moyennes** : Hormis la hausse accentuée des revenus du 1% supérieur, le creusement des inégalités s'est fait davantage entre le milieu et le bas de la distribution. Il s'accompagne d'une montée du taux de

¹ Synthèse rédigée par Gérard Lacoste

² Démographe à l'IAU-île-de-France

³ Trois grandes méthodes sont couramment utilisées pour caractériser les classes moyennes : Classement des individus en fonction de leur revenu et son écart à la médiane, classement selon les catégories socioprofessionnelles, classement reposant sur l'autoévaluation (font partie des classes moyennes ceux qui pensent appartenir à cette catégorie).

pauvreté, qui est passé en Île-de-France de 12,1% en 2008 à 13,5% en 2011 (*population dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian*), tendance qui s'accroît depuis la fin des années 90. Plus que par l'ampleur de sa classe moyenne, la situation francilienne se caractérise par le poids important de la classe aisée et, dans le même temps, sa coexistence avec une population aussi pauvre que les plus pauvres des autres régions.



- Dans ces débats sur les disparités, on oublie souvent que ce sont **les jeunes, les personnes les plus modestes, les ouvriers, les employés et leurs familles qui pâtissent le plus de la crise**. La pauvreté touche davantage les jeunes (18,8% des 20-24 ans contre 6,3% des 65 ans et +), les enfants, les familles monoparentales (23,6%) et les familles nombreuses (18,6%)
- **On sous-estime également l'effet massif de la redistribution sur la réduction de la pauvreté** : En France, le taux de pauvreté est de 24% avant transfert, de 14% après. Les transferts sociaux et fiscaux réduisent de 41% la pauvreté et de moitié les inégalités entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres. Le système de protection sociale et l'école contribuent puissamment à ces effets redistributifs.
- **En conclusion**, les classes moyennes apparaissent comme un concept flou mobilisé à des fins politiques et sans doute révélateur de l'effacement des classes sociales. Sont également mentionnés les travaux de François Dubet qui dresse le constat d'une multiplication des terrains où s'exercent les inégalités (travail, genre, réussite scolaire, question territoriale, origine, etc.), d'une fragmentation des intérêts particuliers et d'un recul des liens de solidarité, ... et plaide, entre autres, pour plus de transparence dans les mécanismes de redistribution sociale

2. Débats et enjeux sur les classes moyennes en France et ailleurs

Dans ce second exposé, **Julien Damon**⁴ rappelle les différentes analyses alimentant le débat :

- **En France**, deux thèses s'affrontent. Certains considèrent que les mutations économiques entraînent déclin et paupérisation des classes moyennes, et à terme leur disparition⁵ mais plusieurs auteurs réfutent cette idée de paupérisation et de rétractation⁶. Pour d'autres enfin (Louis Chauvel), l'essentiel est ailleurs, avec le renversement générationnel et la précarisation des jeunes et l'érosion de l'identité positive attachée aux classes moyennes. Leur développement pendant les Trente Glorieuses était associé à la notion de progrès individuel et collectif.
- **Puis, il élargit la réflexion** en situant le concept de classes moyennes en Europe et ailleurs dans le monde. Il montre à la fois le caractère quasi universel de ce concept, et la grande diversité de son poids démographique :

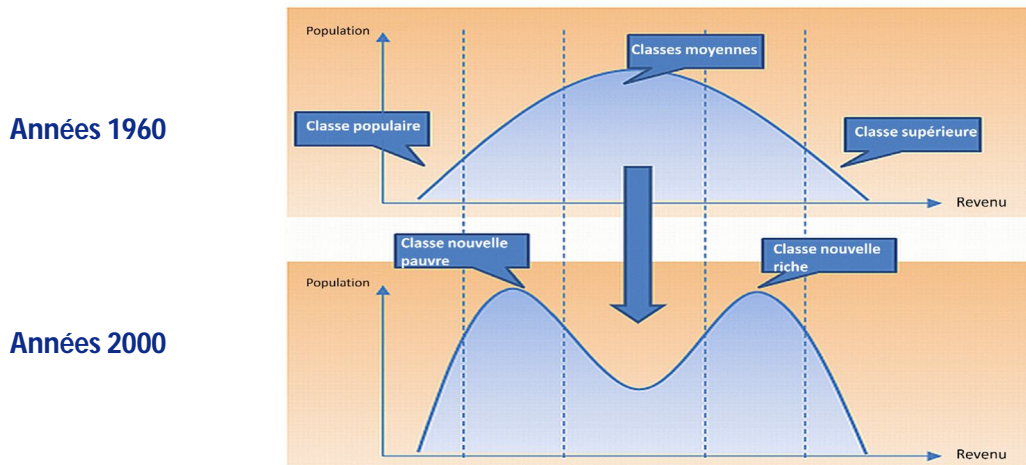
⁴ Professeur associé à Sciences Po

⁵ A. Lipietz, J.-M. Vittori évoquent la « Société en sablier »

⁶ D Gout, E Maurin, les nouvelles classes moyennes

En Europe, les classes moyennes définies par rapport au revenu médian propre à chaque pays⁷, représentent entre 35% de la population en Lettonie et 63% en Hongrie. Avec cette même définition, ces classes moyennes représentent 58% de la population française. Le niveau de vie de ces classes moyennes varie beaucoup en Europe, reflétant les écarts de richesse entre pays.

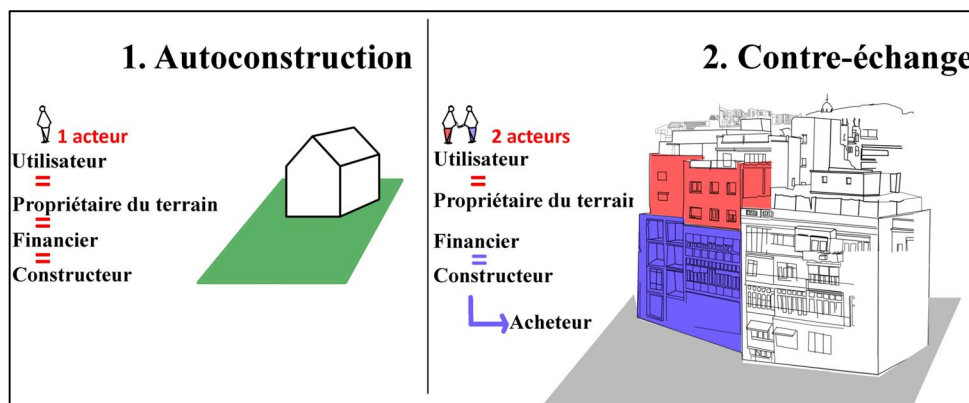
Aux USA, le débat est vif sur le thème de la dualisation et de l'effritement de la « middle class », synonyme du mode de vie américain et de ses symboles. Ce débat se déroule avec en toile de fond la désindustrialisation du pays, le développement des services et l'affichage de nouvelles fortunes spectaculaires coexistant avec l'accroissement de la pauvreté.



Dans les pays émergents, l'élévation progressive du niveau de développement s'accompagne de la formation progressive d'une classe moyenne qui accède aux modes et habitudes de consommation des pays anciennement industrialisés. Ce mouvement va de pair avec l'urbanisation du pays, mais aussi le développement de la motorisation des ménages et l'accès aux produits de consommation courante largement mondialisés.

3. **L'évolution récente des classes moyennes dans une métropole du sud européen : Athènes**
Elena Patatouka et Guy Burgel,⁸ retracent ensuite les bouleversements introduits dans la structuration sociale par la financiarisation du marché immobilier athénien au cours des deux dernières décennies. Le processus est d'autant plus important que, pendant la seconde moitié du XXe siècle, la construction pour la résidence ou les loisirs est intimement liée au développement économique du pays et à la diffusion sociale de la croissance.

Jusqu'au début des années 90, la promotion immobilière reste largement aux mains de petits propriétaires fonciers, les opérations se conduisant majoritairement sans recours au crédit.



⁷ Ménages dont le revenu est compris entre 70% et 150% du revenu médian

⁸ Ecole Nationale Polytechnique d'Athènes, Université Paris Ouest-Nanterre

Tout change à la fin des années 90, à la suite de la profonde mutation de l'économie athénienne et le développement de la sphère financière. Celle-ci nourrit le boom immobilier et la spéculation qui accompagnent les mutations urbaines initiées par la préparation de l'accueil des Jeux Olympiques de 2004.

Pour les auteurs, ces évolutions font peser une menace structurelle sur des classes moyennes dont l'immobilier constituait l'essentiel du patrimoine et des ressources. Au terme d'un processus de spéculation et d'endettement stimulé par un recours trop facile au crédit, mais aussi d'une crise économique laminant revenus et par contrecoup prix des logements, elles vont se retrouver détentrices de dettes supérieures à la valeur des biens immobiliers qui assurait leur subsistance.

4. Daniel Goldberg, Député de Seine-Saint-Denis, grand témoin de ce premier atelier, réagit ensuite aux trois exposés précédents et aux évolutions de nos sociétés ainsi mis en évidence.

Son intervention est centrée sur la situation française et le rôle des pouvoirs publics face aux disparités : Quelles sont les intentions affichées lors des débats politiques et quelles sont les actions réellement mises en œuvre ? Plusieurs points forts se dégagent de son propos :

- **La nécessité de lutter contre les exclusions, mais aussi les inégalités sociales.** De ce point de vue, il s'inquiète de l'évolution du débat consistant à assimiler la solidarité à de l'assistanat ;
- **Le besoin d'un système fiscal progressif, mais concernant le plus grand nombre.** Cette question qui concerne très directement les classes moyennes, lui semble centrale, fondatrice du pacte républicain et de la citoyenneté. Chacun doit ainsi avoir le sentiment que l'effort qui lui est demandé est juste, au regard des services reçus et de sa participation à la solidarité nationale.
- **L'insupportable inégalité dans l'accès aux services publics** (santé, éducation, sécurité). Il plaide pour un rééquilibrage et une affectation différenciée des moyens publics.
- **La conviction que la mixité sociale est nécessaire et profite à tous.** Ainsi, la tentation de repli sur soi exprimé par les habitants de certains quartiers, leur rejet de la construction de nouveaux logements contrarient la réalisation de nouveaux équipements qui bénéficieraient à tous.

Atelier n°2 - Fractures géographiques et fractures sociales en 2015 (9 juin 2015)

Ce second atelier qui permettra d'explorer les conséquences des mutations sociales analysées le 1^{er} avril sur la ségrégation sociale se tiendra le 9 juin prochain – à l'IAU Île-de-France, 15 rue Falguière Paris XVème

Il s'organisera de la façon suivante :

14h-14h15 : **Valérie Mancret-Taylor**, Accueil et introduction

14h 15 15h45 **Un état des lieux des fractures géographiques**

Guy Burgel : Le temps long de la France métropolitaine

Mariette Sagot : La fragmentation socio-spatiale en Ile-de-France

William Le Goff : Témoignage sur la situation des villes anglaises

Echanges avec la salle

15h45_16h **Pause**

16h-17h30 **Table ronde : Fractures géographiques et fractures sociales en débat**, avec :

Anne Clerval Maître de conférences, Université Paris Est

Fabrice Peigney Commissariat général à l'égalité des territoires

Philippe Rio Maire de Grigny (Essonne)

Echanges avec la salle

Gérard Lacoste : Conclusion de la session